



CH-3003 Bern, D / BLW/

## A-Post

Aux destinataires de l'audition

Référence :  
Votre référence :  
Notre référence : rym  
Berne, le 20 janvier 2016

### Audition relative au train d'ordonnances agricoles 2016

Madame, Monsieur,

Nous nous faisons parvenir les projets de modification des dispositions d'exécution relatives à la loi sur l'agriculture dans le cadre d'une audition. Les ordonnances suivantes doivent être modifiées :

Descriptif de l'acte (n° RS)
<b>Ordonnances du Conseil fédéral</b>
1. Ordonnance concernant la protection des appellations d'origine et des indications géographiques des produits agricoles et des produits agricoles transformés, ordonnance sur les AOP et les IGP (910.12)
2. Ordonnance sur les paiements directs, OPD (910.13)
3. Ordonnance sur les contributions à des cultures particulières, OCCP (910.17)
4. Ordonnance sur la terminologie agricole, OTerm (910.91)
5. Ordonnance sur les importations agricoles, OIAgr (916.01)
6. Ordonnance sur l'importation et l'exportation de légumes, de fruits et de plantes horticoles, OIELFP (916.121.10)
7. Ordonnance sur les mesures visant à transformer des fruits, ordonnance sur les fruits (916.131.11)
8. Ordonnance relative à la banque de données sur le trafic des animaux, ordonnance sur la BDTA (916.404.1)
9. Ordonnance sur l'observation du marché (942.31)
<b>Ordonnances du DEFR</b>
1. Ordonnance sur les exigences minimales relatives au contrôle des appellations d'origine et des indications géographiques protégées, ordonnance sur le contrôle des AOP et des IGP (910.124)
2. Annexe 1 de l'ordonnance sur les importations agricoles, OIAgr (916.01)
<b>Ordonnance de l'OFAG</b>
1. Ordonnance sur la fixation des périodes et des délais ainsi que sur l'autorisation de parties de contingent tarifaire de légumes frais, de fruits frais et de fleurs coupées fraîches, ordonnance sur l'autorisation des importations relative à l'OIELFP (916.121.100)

Vous trouverez la liste des destinataires, les rapports explicatifs et les projets d'ordonnance sur notre site Internet <http://www.blw.admin.ch>, Thème « Politique agricole », rubrique « Actuel train d'ordonnances », ainsi que sur le site de la Chancellerie fédérale <http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html>. Vous trouverez également sur le site Internet de l'OFAG un lien vers un document servant à recueillir les avis. L'utilisation de ce modèle et son envoi au format Word facilitent notre tâche de dépouillement.

Nous vous prions de nous faire parvenir vos remarques **d'ici au vendredi 15 avril 2016**. Sans avis contraire de votre part, nous partons du principe que vous êtes d'accord avec nos propositions.

Nous vous prions de bien vouloir envoyer votre prise de position écrite à l'Office fédéral de l'agriculture, Mattenhofstrasse 5, 3003 Berne ou par courrier électronique à [schriftgutverwaltung@blw.admin.ch](mailto:schriftgutverwaltung@blw.admin.ch).

Après l'expiration du délai d'audition, les avis exprimés seront publiés sur Internet.

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser à :

Monique Bühlmann ( <a href="mailto:monique.buehlmann@blw.admin.ch">monique.buehlmann@blw.admin.ch</a> ), secrétariat	tél. 058 462 59 38
Mauro Ryser ( <a href="mailto:mauro.ryser@blw.admin.ch">mauro.ryser@blw.admin.ch</a> )	tél. 058 462 16 04
Thomas Meier ( <a href="mailto:thomas.meier@blw.admin.ch">thomas.meier@blw.admin.ch</a> )	tél. 058 462 25 99

D'avance nous vous remercions pour les avis exprimés.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Office fédéral de l'agriculture OFAG



Bernard Lehmann  
Directeur